



LIGUE ENTREPRISES

SAISON 2023/2024



MISEZ SUR **LE SPORT** POUR + DE **cohésion** au sein de votre **équipe**



UNE **PIZZA OFFERTE** PAR EQUIPE
UNE GIRAFE A PARTAGER
du réseautage à chaque match



FAITES **RAYONNER** les valeurs
de **VOTRE ENTREPRISE**



L'ORGANISATION

2 LIGUES

1 CHAMPIONNAT PAR LIGUE

**PLAY OFF POUR
LES 4 PREMIERS
DE CHAQUE LIGUE**

LIGUE 1
10 ÉQUIPES
18 MATCHS MINIMUM

LIGUE 2
10 ÉQUIPES
18 MATCHS MINIMUM

MATCH 5 VS 5

690€ PAR PHASE

**LES LUNDIS ET MARDIS
DE 19H A 22H**

LIGUE RÉSERVÉE UNIQUEMENT AUX ENTREPRISES



-20% SUR LES MAILLOTS
-10% SUR VOS CHAUSSURES

FLOCCAGE SUR DEMANDE

LOGOS / NOMS / NUMÉROS DE VOTRE CHOIX
+ D'INFOS : JEREMIE@INSIDESPORTE.FR - 0642840736



L'INSCRIPTION

1

COMMUNIQUER LA LISTE DES JOUEURS

2

VALIDER LE DEVIS

3

RÈGLEMENTS EN CB, CHÈQUES OU ESPÈCES

4

SIGNATURES DU RÈGLEMENT ET DES DÉCHARGES

AUCUNE INSCRIPTION NE SERA VALIDÉE SANS L'ENTIÈRETÉ DU DOSSIER



LA COMPO

NOM / PRÉNOM

TÉLÉPHONE

MAIL

**SALARIÉ?
DE L'ENTREPRISE**

1

CAPITAINE



2

3

4

5

6

7

8

9

10

11

12

13

14

15

Nom de l'équipe:.....

LE REGLEMENT

Dans le cadre de la promotion et de la diffusion de ses activités sportives et non sportives, ainsi que dans un soucis de perfectionnement technique des joueurs, la société Inside Sport procède à la captation et à la diffusion d'images sur son site internet, www.insidesport.fr, ainsi que sur l'ensemble de ses réseaux sociaux.

En entrant dans le centre, toute personne physique (joueur ou spectateur) déclare avoir, par les présentes, pris connaissance de l'existence de ce procédé et déclare expressément accepter que son image et/ou sa voix soient captés, enregistrés, et diffusés dans la limite des actes nécessaires à la promotion des activités de la société Inside Sport.

Elle déclare également être consciente du fait que son image et/ou sa voix sont fixées et déclare avoir été pleinement et préalablement informée du fait que l'ensemble des enregistrements sonores et/ou visuels pourraient donner lieu à une ou plusieurs diffusions auprès du public.

En conséquence ne s'oppose pas à ce que la société Inside Sport, SAS au capital de 50 000€, dont son siège social est au 8 Rue Andre Francois J Rieg - 51100 REIMS, représentée par Victor EMERIQUE, en qualité de Président, exploite son image et d'autres attributs de sa personnalité et ce, selon les conditions ci-après précisées, à savoir notamment:

- Le droit d'enregistrer et de fixer son image et/ou sa voix, de la ou les reproduire et de la diffuser en intégralité ou en partie, sur tous les supports digitaux et print (presse, affiches, magazines, livres), supports audios et vidéos, et ce, à titre totalement gracieux et dans la stricte limite des actes nécessaires à la promotion de l'image de la société Inside Sport et des activités exercées en son sein.

- Le droit de reproduire à l'occasion de l'accomplissement des actes visés à l'alinéa précédent, son prénom et nom de famille, dans la stricte limite des actes nécessaires à la promotion de l'image de la société et des activités exercées en son sein. Cette autorisation est valable sans limite de durée, et prend effet à compter de la signature des précédentes. Toute opposition à la présente autorisation entraînant le refus de voir son image, captée et diffusée doit être notifié à Inside Sport directement à l'accueil, ou à l'adresse mail contact@insidesport.fr, en indiquant le nom/prénom.

- Le capitaine représentant de son équipe de Championnat/Ligue s'engage à signer cette autorisation pour l'ensemble des joueurs. Il autorise donc la captation et diffusion d'images pour l'intégralité de ses coéquipiers.

De plus, les jokers : en cas d'absences ou de blessures de dernière minute, le capitaine peut envisager un unique remplacement par match, il doit prévenir obligatoirement via le groupe Whatsapp créée à l'occasion de la saison. Chaque équipe possède donc 1 joker par match. Des vérifications seront faites par l'arbitre, qui fera l'appel grâce à un trombinoscope en début de match. En cas de manquement au règlement, les points de fair-play ne seront pas attribués.

Nous reconnaissons avoir pris connaissance du règlement et nous engageons à respecter les règles du jeu et du fair play. Aucun joueur ne pourra être ajouté sans avoir été inscrit dans la liste précédente des joueurs.

Signature , précédé de la mention « Lu et approuvé ».

Fait à..... Le.....

LE REGLEMENT

La pratique du Foot à 5 chez Inside Sport est déconseillé aux personnes cardiaques et aux femmes enceintes. La SAS Inside Sport attire l'attention des joueurs sur le fait qu'elle n'assure que sa propre responsabilité civile et qu'il leur incombe d'assurer leurs propres risques. Les pratiquants attestent avoir été examinés par un médecin et être déclarés aptes à la pratique du foot à 5, et à la compétition.

Inside Sport se décharge de toute responsabilités en cas de vol ou de perte d'objets et de dommages matériels ou corporels dans les vestiaires.

Conformément à la réglementation RGPD, Inside Sport s'engage à ne collecter que le minimum de données privées, et garantir leur sécurisation. Leur conservation se fera après le consentement explicite du joueur ou du représentant légal.

Les pratiquants reconnaissent avoir pris connaissance du règlement intérieur et s'engagent à respecter toutes prescriptions et toutes les règles qu'Inside Sport pourrait mettre en place par la suite.

Les pratiquants s'engagent à respecter les règles de Fair-Play que le monde du sport véhicule, ne pas être violent envers ses adversaires, coéquipiers, ou autres membres fréquentant Inside Sport. Il est également formellement interdit de porter des crampons moulés ou vissés.

Par la présente, les pratiquants renoncent à tout recours contre la SAS Inside Sport.

INSIDE SPORT
8 RUE ANDRE FRANCOIS J RIEG
51100 REIMS
03 26 35 89 11
CONTACT INSIDESPORT.FR

CATHERINE HEMERY
RESPONSABLE LIGUE

06 52 47 00 18
CATHERINE@INSIDESPORT.FR

**INSIDE SPORT**
LIGUE ENTREPRISES